

Enjeu 1	Objectifs généraux	Sous-objectifs	Niveau de priorité	Mesures envisageables et déclinaison par scénario										Secteurs concernés		Type d'action	
				N° mesure	Libellé mesure	Scénario 1			Scénario 2			Scénario 3			prioritaires		variantes
Gestion quantitative de la ressource en eau	Maintenir ou améliorer la gestion quantitative de la ressource en eau superficielle	Améliorer et diffuser la connaissance sur la ressource et les prélèvements	2	1.7	Améliorer le réseaux de suivi des eaux superficielles	Compléter les stations de mesures existantes par des repères visuels (outils d'alerte)	Compléter le nombre de stations hydrométriques (5 à 9 stations supplémentaires)		Compléter les stations de mesures existantes par des repères visuels (outils d'alerte)	Compléter le nombre de stations hydrométriques (5 à 9 stations supplémentaires)		Compléter les stations de mesures existantes par des repères visuels (outils d'alerte)	Compléter le nombre de stations hydrométriques (5 à 9 stations supplémentaires)		Ensemble du bassin versant (cf. étude VMP)		Travaux
				1.8	Améliorer la connaissance des prélèvements	Equiper l'ensemble des prélèvements de dispositifs de mesures des volumes prélevés	Inciter à l'équipement de l'ensemble des prélèvements de dispositifs de mesures des volumes ET DEBITS prélevés (yc domestiques)		Equiper l'ensemble des prélèvements de dispositifs de mesures des volumes prélevés	Inciter à l'équipement de l'ensemble des prélèvements de dispositifs de mesures des volumes ET DEBITS prélevés (yc domestiques)		Equiper l'ensemble des prélèvements de dispositifs de mesures des volumes prélevés	Inciter à l'équipement de l'ensemble des prélèvements de dispositifs de mesures des volumes ET DEBITS prélevés (yc domestiques)		Axe Alagnon, béal de Lempdes et de Massiac, microcentrale, Saduit	Ensemble du bassin versant	Travaux
				1.9	Valoriser les suivis		Centraliser et valoriser les réseaux de suivis (courbes des débits, bilans des prélèvements)		Centraliser et valoriser les réseaux de suivis (courbes des débits, bilans des prélèvements)		Centraliser et valoriser les réseaux de suivis (courbes des débits, bilans des prélèvements)		Centraliser et valoriser les réseaux de suivis (courbes des débits, bilans des prélèvements)		Ensemble du bassin versant		Gestion
		Réduire les pressions exercées par les prélèvements sur cours d'eau	1	1.10	Finaliser la mise aux normes des prises d'eau	Application du L214-18 du CE avec le 1/10° du module	Application du 214-18 du CE avec détermination spécifique du débit biologique	Edicter des règles strictes pour le débit minimum	Application du L214-18 du CE avec le 1/10° du module	Application du 214-18 du CE avec détermination spécifique du débit biologique	Edicter des règles strictes pour le débit minimum	Application du L214-18 du CE avec le 1/10° du module	Application du 214-18 du CE avec détermination spécifique du débit biologique	Edicter des règles strictes pour le débit minimum	Axe Alagnon, béal de Lempdes et de Massiac, microcentrale, Saduit	Ensemble du bassin versant	Gestion
				1.11	Encadrer les prélèvements	Sur la base de l'EVP et de l'étude hydrogéologique, préconiser des modalités d'utilisation des ressources en eau	Sur la base de l'EVP et de l'étude hydrogéologique, imposer des VMP par catégories d'usagers	limiter/interdire certaines catégories de prélèvements	Sur la base de l'EVP et de l'étude hydrogéologique, préconiser des modalités d'utilisation des ressources en eau	Sur la base de l'EVP et de l'étude hydrogéologique, imposer des VMP par catégories d'usagers	limiter/interdire certaines catégories de prélèvements	Sur la base de l'EVP et de l'étude hydrogéologique, préconiser des modalités d'utilisation des ressources en eau	Sur la base de l'EVP et de l'étude hydrogéologique, imposer des VMP par catégories d'usagers	limiter/interdire certaines catégories de prélèvements	Cézallier, Aff. RD	Ensemble du bassin versant	Gestion
				1.12	Améliorer la gestion de l'irrigation	Mise aux normes des prises d'eau/plans d'eau (application du cadre légal et réglementaire - L.214-18)			Mise aux normes des prises d'eau/plans d'eau (application du cadre légal et réglementaire - L.214-18)			Mise aux normes des prises d'eau/plans d'eau (application du cadre légal et réglementaire - L.214-18)				Violette, Saduit	Ensemble du bassin versant
	Formuler des recommandations pour les prélèvements destinés à l'irrigation	Encadrer les prélèvements/ouvrages exploités pour l'irrigation (rapport de compatibilité)	Edicter des règles strictes pour les ouvrages destinés à l'irrigation (prise d'eau, retenue ...)			Formuler des recommandations pour les prélèvements destinés à l'irrigation	Encadrer les prélèvements/ouvrages exploités pour l'irrigation (rapport de compatibilité)	Edicter des règles strictes pour les ouvrages destinés à l'irrigation (prise d'eau, retenue ...)	Formuler des recommandations pour les prélèvements destinés à l'irrigation	Encadrer les prélèvements/ouvrages exploités pour l'irrigation (rapport de compatibilité)	Edicter des règles strictes pour les ouvrages destinés à l'irrigation (prise d'eau, retenue ...)	Violette, Saduit, aval Alagnon	Alagnon médian	Gestion			
	1.13	Gérer les crises	Sur la base des conclusions de l'étude VMP, proposer des DSA, DCR et réviser/mettre en cohérence les arrêtés sécheresse			Sur la base des conclusions de l'étude VMP, proposer des DSA, DCR et réviser/mettre en cohérence les arrêtés sécheresse			Sur la base des conclusions de l'étude VMP, proposer des DSA, DCR et réviser/mettre en cohérence les arrêtés sécheresse				Ensemble du bassin versant (cf. étude VMP)		Gestion		
	Préserver les zones humides	1	Cf enjeu 3										Têtes de bassin versant	Ensemble du bassin versant			